



Projet de l'école Freinet de Brest 2018

**Notre école fonctionne en pédagogie Freinet.
Par ce document, l'équipe établit les bases de référence de notre projet.**

Sommaire

1. QU'EST-CE QUE L'ÉCOLE FREINET ?.....	3
2. DE LA PETITE SECTION AU CM2, UNE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE COMMUNE ET COHÉRENTE...	3
3. ORGANISATION SYSTÉMIQUE DE LA PÉDAGOGIE FREINET.....	5
4. TECHNIQUES FREINET.....	5
4.1. La méthode naturelle d'apprentissage, le tâtonnement expérimental.....	5
4.2. L'expression/la communication.....	6
4.3. L'étude du milieu et les exposés.....	7
4.4. Ouverture sur le monde.....	8
4.5. Autonomie et différenciation.....	8
4.6. Évaluation formative.....	8
4.7. Cycles.....	8
4.8. Les enfants en difficulté d'apprentissage.....	8
5. CITOYENNETÉ.....	9
5.1. Règles de vie collective.....	9
5.2. Les conseils.....	9
a) Conseil de classe.....	9
b) Conseil coopératif.....	9
5.3. PARTENARIATS.....	9
5.4. Place des parents.....	9
6. ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.....	10
6.1. Nomination des enseignants.....	10
6.2. École Freinet : un travail d'équipe.....	10
6.3. Inspections et rendez-vous de carrière.....	10
6.4. Remplacements.....	10
6.5. Personnels communaux.....	11
6.6. Parents-Enseignants.....	11
6.7. Les autres partenaires :.....	11
6.8. L'Institut Coopératif de l'École Moderne.....	11
6.9. Formation.....	12
7. Annexe.....	13
7.1. Points fondamentaux de la plate-forme des équipes Freinet.....	13

1. QU'EST-CE QUE L'ÉCOLE FREINET ?

Un groupe scolaire publique qui applique les programmes de l'Éducation Nationale et qui répond à ses missions à Brest depuis 45 ans.

Une école publique à projet pédagogique où les enseignants s'engagent à travailler en équipe, en concertation et selon les orientations de la pédagogie Freinet.

Une école publique affiliée à l'ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne) : réunions pédagogiques départementales et nationales de travail, participation aux chantiers d'élaboration d'outils, participation aux congrès...

Une école publique brestoïse, déssectorisée, qui accueille des enfants de toutes origines sociales.

2. DE LA PETITE SECTION AU CM2, UNE DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE COMMUNE ET COHÉRENTE

L'école accueille les enfants selon les principes fondamentaux de la pédagogie Freinet et introduit les techniques et les outils Freinet. Elle s'inspire également librement de la pédagogie Montessori en maternelle.

Ainsi, elle propose une pédagogie qui part de leurs centres d'intérêts et de leur vécu :

-Elle est ouverte à la satisfaction des besoins d'expression, de création, de communication, de découverte et d'expériences sensorimotrices des enfants.

-Elle tient compte des rythmes d'apprentissage de l'enfant et privilégie le travail individualisé.

-Elle repose sur le principe de coopération : coopération entre enfants, coopération entre maître et enfants, coopération entre enseignants, coopération entre enseignants et parents, et développe ainsi la citoyenneté.

-Elle place l'enfant dans le choix de son activité, dans le cadre d'un environnement étudié et organisé, avec à sa disposition un matériel pédagogique élaboré lui permettant de s'absorber, de se concentrer sur une activité de manipulation destinée à perfectionner ses potentialités motrices, intellectuelles et psychiques.

-Elle implique l'enfant dans une gestion coopérative de la classe. Il est un acteur responsable de la vie de la classe et de l'école.

-Elle place l'enfant en situation de recherche, en mettant en place les « projets individuels » et le tâtonnement expérimental.

-Elle implique l'enfant dans la démarche d'apprentissage naturel de l'« écrit-lire » en organisant quotidiennement des situations naturelles de productions d'écrits.

Démarche pédagogique :

Prendre comme fondement du travail scolaire le vécu des enfants :

Accueil des apports des enfants : objets, entretiens, sorties, textes libres, propositions de recherches et de projets. L'enfant exprime son milieu et ses centres d'intérêts.

Pour devenir réalité culturelle, ce vécu doit être fixé :

Création d'albums, de textes, d'exposés, recherches ou créations mathématiques, œuvres d'art (arts plastiques, musiques, danse...), montages multimédias, d'un journal de classe...

Et communiqué :

- à la classe : présentations, affiches...
- à d'autres enfants : correspondance, communication dans les autres classes...
- aux parents, aux gens du quartier : journaux scolaires...

Rechercher une gestion coopérative :

« On prépare la démocratie de demain par la démocratie à l'école... »

- gestion du travail
- répartition des responsabilités
- régulation de la vie du groupe
- élaboration de règles de vie et de travail

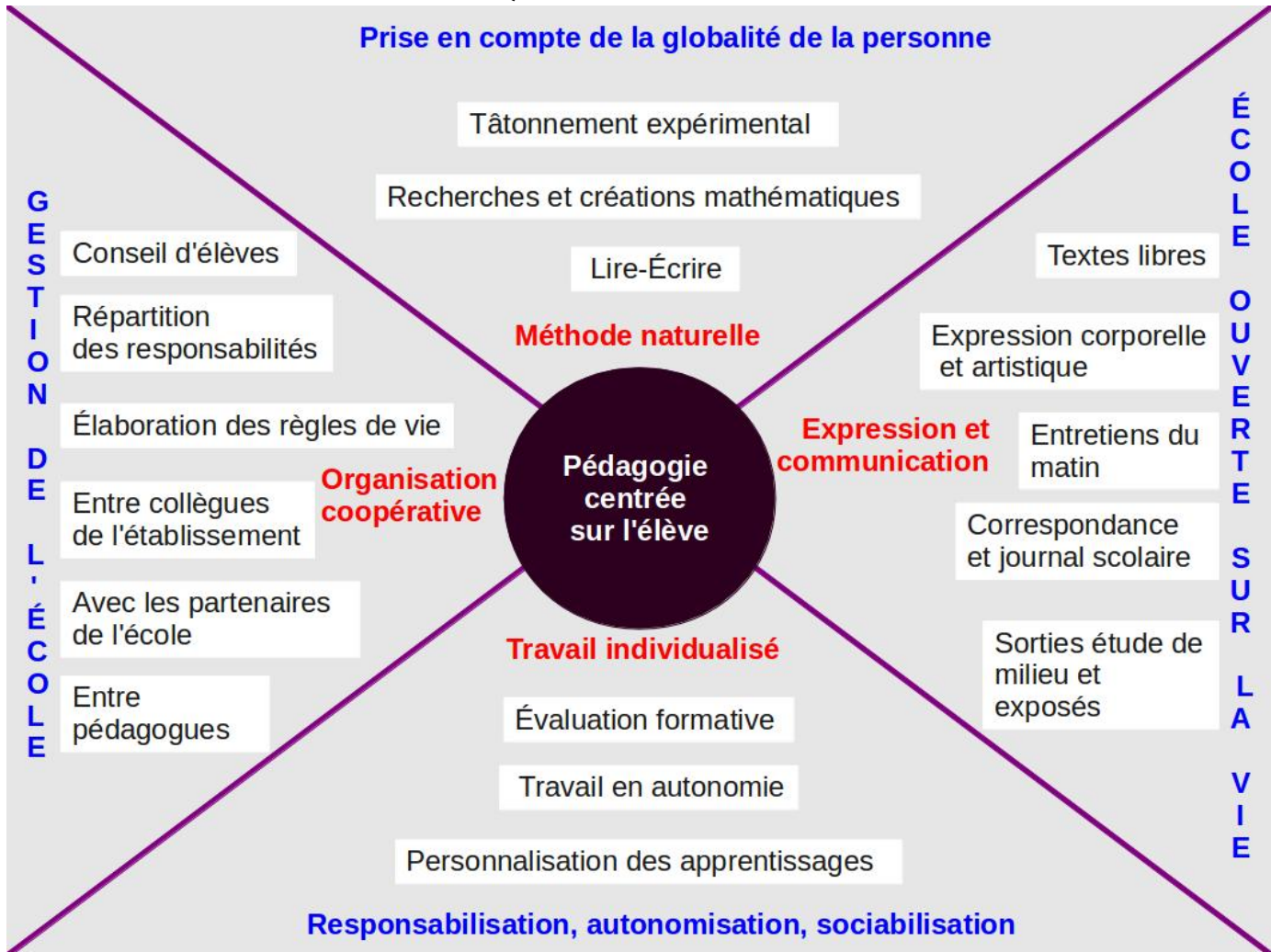
Individualiser le travail :

- tâtonnement expérimental, démarches naturelles
- contrat de travail
- évaluation formative
- ateliers individuels de manipulation
- projets individuels de recherche ou de création

Favoriser l'autonomie, la motivation et la concentration de l'enfant :

- temps de libre choix de l'activité
- accès libre aux ateliers individuels
- démarche de mise en projet de l'enfant
- Évaluer sous forme d'observation continue et de validation individualisée des compétences (Brevets et ceintures PIDAPI au cycle 3)
- Un livret des progrès (correspondant au socle commun des connaissances) est renseigné par l'enseignant et l'enfant pour communication aux parents.

3. ORGANISATION SYSTÉMIQUE DE LA PÉDAGOGIE FREINET



4. TECHNIQUES FREINET

4.1. La méthode naturelle d'apprentissage, le tâtonnement expérimental

Un des fondements de la pédagogie Freinet est qu'un certain nombre de connaissances « scolaires » peuvent être acquises suivant le même processus « naturel » que celui qui permet à l'enfant d'apprendre à se tenir debout, à marcher, à parler... Ce processus naturel s'appuie sur le « torrent de vie », c'est à dire, cet élan vital qui pousse l'enfant à chercher et à expérimenter.

Dans son milieu naturel, l'enfant va agir spontanément par tâtonnement. Ce tâtonnement va évoluer de sa forme primaire « essais-erreurs » vers une forme élaborée que l'on appelle le tâtonnement expérimental, base de la méthode naturelle.

Partant du constat que tout individu pour apprendre doit ressentir le besoin de le faire, l'Enseignant va donc utiliser les intérêts des enfants, les objets qu'ils apportent eux-mêmes, leurs questions, leurs expériences pour les faire progresser dans ce qu'ils ont à apprendre.

Les situations problèmes, les recherches engagées par un enfant ou un groupe d'enfants sont, de préférence, tirées de situations réelles, vécues.

À partir de ces situations, la tâche de l'enseignant est d'organiser le tâtonnement expérimental : il va amener les élèves à émettre leurs propres hypothèses, à faire leurs propres découvertes, éventuellement à constater et à admettre leurs échecs, et il va les conduire vers leurs réussites. Lorsqu'une situation problème ou une recherche se présente, il est proposé à la classe de constituer des groupes d'enfants qui vont coopérer pour répondre aux questionnements des autres. Les réponses sont ramenées au groupe.

Les éléments du programme sont présentés dans des outils individuels élaborés par les enseignants Freinet pour une appropriation par les élèves.

Les tableaux de bord de classe reflètent les avancées de chacun.

Le maître consigne sous une forme synthétique les notions abordées dans la classe.

4.2.L'expression/la communication

- L'école doit être une « école vivante, continuation naturelle de la vie de la famille, du quartier, du milieu. ».
- Le travail scolaire est fondé sur la vie de l'enfant et l'ouverture de l'école sur le milieu de l'enfant fait primer le vécu social de ce dernier.
- Le milieu étudié n'est pas celui déjà ordonné, déjà classé et « déjà intellectualisé sous forme de géométrie, d'histoire ou de sciences ; [mais] d'abord le milieu tel que l'appréhendent affectivement les enfants ». Le milieu est donc appréhendé à partir des propres conceptions que l'enfant peut en avoir.
- L'enfant exprime son milieu et c'est à nouveau à partir de ce vécu, de l'expression de ce milieu que vont s'organiser les apprentissages.
- L'enfant va donc être encouragé à s'exprimer, à produire des textes, des créations artistiques ou corporelles, ceci dans un dispositif d'écoute servi par les techniques du texte libre, du « quoi de neuf ? » du matin ou des ateliers d'expression artistiques.
- Dans la libre expression, il y a également l'objectif d'apprendre à exprimer l'affectivité afin qu'elle soit utilisée de manière positive dans l'enthousiasme et qu'elle ne perturbe pas les relations aux autres.

Le texte libre

- Le texte libre est un écrit fait sans aucune imposition de thème .
- le texte libre pousse l'enfant à penser et à s'exprimer par lui-même.
- Les textes sont présentés à la classe et peuvent faire l'objet d'un vote pour figurer dans le journal de la classe.
- À partir de ces textes libres vont s'articuler les apports de l'étude de la langue (un texte peut être repris par le groupe classe pour être « amélioré », mis au point)
- Ainsi, c'est à partir d'un écrit authentique que l'on va socialiser que va se développer l'enrichissement vers la culture et la connaissance.

L'entretien du matin

- C'est là véritablement que la vie des enfants entre dans la classe. C'est le passage entre la vie sociale et la vie scolaire.
- Régulièrement la classe prend environ 20 minutes pour l'entretien. Les enfants peuvent demander la parole pour raconter aux autres un évènement de leur vie hors école qui leur semble important de partager. Ils peuvent également montrer ce qu'ils ont apporté de la maison.

- Sur un temps plus long, on peut susciter l'exploitation en classe des informations arrivées lors de l'entretien :
 - recherches documentaires pour vérifier, compléter une information ;
 - expérimentations, observations ;
 - écriture d'un texte, d'un article de journal ;
 - constitution d'une exposition, d'un musée de classe ;
 - réalisation d'un cahier de vie pour la classe ;

L'élève s'exprime également à travers le dessin libre, l'expression corporelle et artistiques, les créations sonores, dramatiques, les créations mathématiques.

Des moments de présentation sont organisés.

4.3.L'étude du milieu et les exposés

Les sorties étude de milieux :

- Ce sont des sorties qui permettent d'observer et de collecter directement des éléments qui constituent le milieu des élèves afin de les étudier en profondeur en classe.
- La prise de contact avec des œuvres d'art, un monument, un paysage ou encore le travail d'un adulte sont autant d'exemples de « classes-promenades ».
- La collecte d'observations, d'objets rencontrés au détour d'un chemin ou lors d'une visite, sert de support, en classe, à des écrits, à des dessins, à des observations scientifiques plus poussées, à des lectures documentaires pour approfondir les connaissances venues de l'observation directe.

Les exposés / conférences d'élèves :

- La recherche documentaire est une activité où l'enfant est acteur de ses apprentissages. La BCD très riche est volontairement située au centre de l'école ; elle est fréquentée de façon très régulière.
- C'est l'élève qui propose de s'engager (seul ou en groupe) dans une recherche documentaire et un exposé.
- Si sa motivation est personnelle, le produit fini (document, exposé, conférence) est destiné aux autres. C'est un échange de savoirs entre l'individu et la collectivité.
- Il rédigera un document et le présentera à la classe. C'est une activité qui entre naturellement dans les temps de travail personnel de l'enfant.
- La présentation à la classe va donner lieu à des questionnements. Elle enrichira les connaissances du groupe et pourra être approfondie par l'enseignant.
- Petit à petit le questionnement de l'enfant va s'éloigner, du proche, du familier pour accéder aux temps et aux espaces plus distants et plus complexes.
- Ces exposés sont les moments adéquats pour valider les compétences du B2i.

4.4.Ouverture sur le monde

Correspondance (courrier, Internet, etc.) et voyages échanges,

Découverte du patrimoine local ou national et accès à la culture (musées, portes ouvertes...)

Travail avec l'ESPE, l'UBO, le PEL, le P.A.C.T.E.

Participation, élaboration d'outils pédagogiques (J MAG, BTJ)

4.5. Autonomie et différenciation

Les apprentissages individualisés sont balisés par des livrets d'avancement, plan de travail, planning hebdomadaire. L'auto-correction est encouragée, le statut de l'erreur réhabilité.

La correction par un pair et l'entraide sont développées.

Les projets individuels ou collectifs sont incités.

4.6. Évaluation formative

L'évaluation est réalisée en regard du socle commun des compétences.

La communication avec les familles des progrès des élèves prend la forme de comptes rendus écrits. Le dispositif PIDAPI s'applique à partir du cycle 3. L'évaluation est passée dans chaque discipline dans le respect des programmes et du socle commun. Les compétences transversales sont autant valorisées que les compétences disciplinaires.

L'accès aux évaluations est autorisé et incité à tout moment pour les élèves au cycle III. Il est ainsi indispensable de considérer l'évaluation comme un moyen de jalonner le parcours scolaire de l'élève par des marqueurs de réussites. Ainsi toute évaluation non validée peut être à nouveau passée après une remédiation appropriée.

Autres types d'évaluations :

— Réalisation/présentation d'un travail.

— Bilans des plans de travail (hebdomadaire/quinzaine) et des projets.

4.7. Cycles

L'équipe pédagogique met en place une organisation par cycles :

— Dans les classes (organisation privilégiée en multi-niveaux)

— Dans l'école par des regroupements (décloisonnements, organisations ponctuelles)

Les classes à double-niveau sont favorisées, afin de prendre en compte la diversité des rythmes et des potentialités des élèves. Les échanges entre élèves d'âges différents sont encouragés.

4.8. Les enfants en difficulté d'apprentissage

L'organisation du travail en classe, fortement axée sur l'individualisation et la coopération entre élèves permet aux enfants qui se trouvent en difficulté de vivre leur scolarité avec le moins de traumatisme possible. Les outils de Travail Personnel permettent à chacun d'avancer à son rythme, tout en ayant pour objectif de réaliser un parcours d'apprentissages cohérent et axé sur les programmes de l'école primaire.

Les difficultés nécessitant une adaptation des outils sont prises en compte (adaptation des textes pour les dyslexiques, adaptation des outils pour les dyspraxiques entre autres). Les difficultés d'apprentissage sont prises en considération par la gestion spiralaire des entraînements qui permettent à un enfant de se confronter à la même notion avec des variables didactiques différentes.

5. CITOYENNETÉ

5.1. Règles de vie collective

Le règlement intérieur se réfère au règlement départemental.

Des règles de vie facilement intelligibles par les enfants sont validées par le conseil coopératif avant lecture et engagement de chaque élève. L'équipe éducative s'engage à n'appliquer aucune

sanction contraire aux libertés fondamentales reconnues à l'enfant.

Par ailleurs, l'équipe éducative s'attache notamment, à développer les conditions d'une circulation libre et responsable dans l'école, afin de favoriser l'apprentissage de l'autonomie et de la sécurité.

5.2. Les conseils

Ils ont pour objectif de permettre aux enfants, en coopération avec les enseignants, de participer à la gestion coopérative du travail et de la vie de classe/de l'école :

- par l'apprentissage vécu de la citoyenneté.
- par l'apprentissage du mandatement et de son contrôle, de la délégation, de la négociation et du compte-rendu.
- par l'apprentissage d'une prise de parole argumentée.

a) Conseil de classe

Il se réunit au sein d'une classe. Il débat, gère et décide du fonctionnement et des projets internes au groupe classe.

b) Conseil coopératif

Ce conseil, réuni en séance plénière, est co-animé par un président enfant et un président adulte. C'est de ce conseil qu'émanent les règles de vie de l'école, la gestion des conflits, les projets communs impliquant l'école en entier, etc.

5.3. PARTENARIATS

Dès que le besoin s'en fait sentir l'équipe cherche à nouer des partenariats féconds pour la mise en œuvre du projet de classe ou d'école. ORB, UBO, ENSTA, associations diverses...

L'habitude de rencontrer et de travailler avec des spécialistes du domaine qui les concerne est peu à peu prise par les élèves. Ils apprennent également la délégation et la co-formation.

5.4. Place des parents

L'équipe pédagogique cherche à travailler en confiance avec les parents. Il s'agit d'explicitier notre travail et notre démarche.

Les parents peuvent collaborer, dans le cadre des textes officiels, à l'animation d'ateliers auprès d'un groupe classe ou d'un groupe hétérogène concerné par un projet.

Les informations qui concernent la vie des classes ou de l'école sont rassemblées dans un bulletin d'information hebdomadaire. Celui-ci émane des enseignants et de l'association des parents d'élèves. Il est diffusé chaque semaine.

L'association « Gaef » (Groupement des Amis de L'École Freinet) regroupe de droit tous les parents, enseignants, partenaires. Elle a pour mission d'aider les projets de l'école et de promouvoir ses principes pédagogiques.

6. ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

6.1. Nomination des enseignants

Les enseignants souhaitant intégrer l'équipe éducative, doivent prendre connaissance de ce projet et s'engager à y adhérer. Un entretien préalable avec l'équipe est judicieux.

6.2.École Freinet : un travail d'équipe

Fédérée sur la base de choix pédagogiques clairement explicités (Plate-forme des équipes Freinet), l'équipe éducative est garante du projet spécifique de l'école et de sa mise en œuvre.

En lien avec l'équipe pédagogique, chaque enseignant est responsable de son action pédagogique dans sa classe, pour peu que celle-ci ne porte pas atteinte à l'ensemble du projet.

L'équipe pédagogique se veut un lieu de (co-)formation, de responsabilisation, de réflexion et de confrontation d'idées entre pairs.

Instaurer une vie coopérative au niveau des enfants n'aurait aucun sens si elle ne s'appliquait pas également aux adultes.

Ainsi, l'équipe d'enseignants ne peut s'accommoder en son sein, d'un système hiérarchique.

Le Conseil des maîtres est décisionnel, sans voix prépondérante d'aucun de ses membres, il est un lieu de parole, de régulation, de réflexion et il se réunit une fois par semaine.

6.3. Inspections et rendez-vous de carrière

Les enseignants engagés sur la base de ce projet demandent une évaluation coopérative et formatrice de leur travail. À ce titre, ils sont demandeurs de l'application du texte réglementaire qui stipule de pouvoir être évalués par leur hiérarchie selon des modalités qui respectent ces pratiques (inspection collective).

6.4. Remplacements

Les personnels amenés à effectuer des remplacements dans notre école seront à même de trouver les outils leur permettant de s'approprier les avancements tant globaux qu'individuels des élèves. Ces outils sont intégrés au travail quotidien de la classe.

- plan de travail hebdomadaire
- progression dans les apprentissages
- points du programme abordés
- tableaux de bord de suivi individuel

Comme pour les collègues nommés sur l'école, le projet d'école doit être respecté et les temps de travail individualisés assurés. Comme dans tout établissement, la personne sur un poste en remplacement pourra s'appuyer sur les collègues pour aborder de façon sereine le fonctionnement de sa classe et les temps collectifs qui rythment la semaine d'une école coopérative.

6.5. Personnels communaux

L'équipe pédagogique souhaite la reconnaissance des principes qui régissent le fonctionnement de notre école et sa spécificité (direction collégiale par exemple).

Un travail de collaboration est mené avec le personnel communal présent dans l'école, afin que celui-ci participe à la vie de l'école dans l'esprit des principes de base. Pour cela la participation au conseil coopératif d'un membre de l'équipe d'animation et d'entretien est important. Les avis des autres personnels est entendu pendant celui-ci.

À l'école, la communication entre les enseignants et les employés communaux permet de mettre en place des projets en continuité entre le travail en classe et celui réalisé pendant la pause méridienne.

Outre les projets ponctuels, l'entretien du potager de l'école (et des espaces naturels) est une activité qui crée un lien fort au sein de l'équipe éducative élargie aux personnels communaux (d'encadrement ou d'entretien).

6.6. Parents-Enseignants

Un bulletin d'information hebdomadaire est produit par les enseignants et les parents de l'école à l'attention des familles.

Les parents jouent un rôle important dans l'école.

L'école leur est ouverte, ce qui renforce la communication entre parents et équipe pédagogique.

Des parents d'élèves, des intervenants extérieurs, des retraités aident au fonctionnement de la bibliothèque, en tant qu'intervenants bénévoles, en appui aux demandes des enseignants.

Les compétences – artistiques, scientifiques, botaniques, sportives...- de parents enrichissent le contenu des activités pédagogiques.

De plus, le GAEF (groupement des amis de l'école Freinet,) regroupant tous les parents d'élèves et l'équipe pédagogique, organise de nombreuses actions au cours de l'année pour communiquer autour de l'école sur les thèmes fondateurs de la démarche Freinet.

6.7. Les autres partenaires :

L'école est toujours soucieuse de s'ouvrir au monde extérieur et pour cela travaille régulièrement avec les associations ou des intervenants spécialistes d'un domaine, soit dans le cadre des aides au projet d'école de la ville de Brest, soit dans un cadre moins formel.

6.8. L'Institut Coopératif de l'École Moderne.

Très régulièrement (au minimum une fois tous les deux mois), l'équipe du groupe départemental de l'Institut Coopératif de l'École Moderne (ICEM 29 groupe départemental adhérent à la fédération ICEM national) se réunit pour discuter d'une problématique. C'est un lieu d'échange de pratiques important.

Des membres de l'équipe participent aux chantiers de l'ICEM (J Magazine, JCOOP, production d'outils, BTJ).

Des membres de l'équipe de l'école sont membres du conseil collégial de coordination de l'ICEM29.

L'ICEM-Pédagogie Freinet est partenaire de l'éducation nationale et membre du CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'École) et les enseignants sont volontaires pour échanger autour des techniques Freinet.

6.9. Formation continue et initiale

L'équipe s'investit volontiers dans les recherches menées dans ou hors du cadre de la pédagogie Freinet. Si l'accueil de stagiaire en classe n'est pas une priorité, les travaux de recherche qui peuvent apporter un échange de pratique ou une amélioration des outils sont privilégiés.

Une participation des enseignants de l'école dans le cadre de la formation initiale et continue (ESPE et UBO) est souhaitée.

7. Annexe : Points fondamentaux de la plate-forme des équipes Freinet

Pour être en convention avec l'ICEM, un projet d'équipe Freinet doit s'inscrire dans les principes et pratiques suivants :

1 – Principes pédagogiques et politiques

Une société de justice, de fraternité, de liberté a besoin de personnes responsables, autonomes, capables de critiques sur le monde dans lequel elles vivent pour le faire évoluer selon les finalités de la Charte de l'École Moderne.

Les équipes Freinet s'inscrivent dans le cadre de l'École laïque et du service public de l'éducation. Les écoles/établissements qui les accueillent bénéficient des mêmes moyens financiers et conditions de fréquentation que tous les autres (financements, sectorisation...).

De la sorte, les équipes se donnent entre autres buts la diffusion et la transférabilité de leurs pratiques et fonctionnements.

Visant la réussite et l'épanouissement de tous les enfants, elles portent cependant une attention particulière aux publics dont le système scolaire est culturellement distant. En ce sens, l'hétérogénéité sociale constitue une nécessité.

Les équipes Freinet défendent les petites structures scolaires et cherchent à constituer des écoles à taille humaine, dans un cadre architectural adapté.

Dans cette optique, l'école doit pour réussir :

- reconnaître l'enfant comme une personne
- respecter le rythme de travail de chacun, son originalité et tous les aspects de sa personnalité et son vécu social et culturel
- être ouverte sur la vie
- donner à chaque enfant la place et la reconnaissance dont il a besoin pour se développer.
- favoriser l'autonomie, développer le sens critique, permettre une réelle prise de responsabilités
- favoriser l'apprentissage de la liberté au sein d'un groupe
- avoir le souci des démarches d'apprentissages et de l'acquisition des connaissances dans l'esprit de la méthode naturelle et du tâtonnement expérimental.
- Offrir l'accès aux différents savoir dans le cadre d'une éducation globale, polytechnique, sans hiérarchie des disciplines.

Une école centrée sur l'enfant pour :

- le respect de l'enfant, de ses spécificités et de son rythme, en cohérence avec les cycles d'apprentissage.
- le développement de sa personnalité, de ses potentialités.
- l'apprentissage de la liberté.

La Pédagogie Freinet tend vers la mise en œuvre de :

- la méthode naturelle et le tâtonnement expérimental.
- l'expression libre et la création par la pratique et la valorisation de tous les langages : oral, écrit, artistique, mathématique ou corporel.
- la communication (en réseaux internes et externes).
- la pratique de la citoyenneté par une vie coopérative (propositions, choix, projets, décisions, bilans, droits et devoirs, Conseil d'enfants).
- la prise en compte de l'environnement.
- l'individualisation du travail.

Une école qui permette à chacun de construire ses apprentissages par :

- une personnalisation des apprentissages à l'aide d'outils et d'une organisation appropriée du temps et de l'espace.

- une construction des connaissances en interaction avec les pairs et les adultes.
- une évaluation formative et socialisée.

Ce projet éducatif se réalise pour nous à travers la Pédagogie Freinet :

- Pédagogie pratiquée par des équipes coopératives d'enseignants au sein d'écoles, de collèges et de lycées publics.
- Pédagogie ouverte aux recherches relatives à l'Éducation.
- Pédagogie qui met en œuvre la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

2 – La gestion coopérative de la direction dans les équipes Freinet

2-1 : Principes de base :

L'organisation et le fonctionnement des équipes se doivent d'être cohérents avec l'esprit coopératif défendu par la Pédagogie Freinet.

La gestion coopérative de la direction offre une alternative performante au mode de direction traditionnel.

2 –2 : Organisation et fonctionnement :

Mode de décisions :

Les décisions sont prises par le Conseil coopératif de l'école, de l'établissement.

Les membres de l'équipe en appliquent les décisions.

Le Conseil des enseignants reste garant du bon fonctionnement de l'école, de l'établissement.

Répartition des tâches – Outils de partage :

Les tâches qui incombent à chacun·e sont assurées avec un souci de totale responsabilisation.

En début de chaque année, les différentes tâches de direction (matérielles, administratives et pédagogiques) sont listées et réparties entre les membres de l'équipe.

L'organigramme est communiqué aux administrations et aux partenaires locaux.

Les équipes Freinet fonctionnant dans des établissements secondaires existants travaillent en coopération avec l'équipe administrative.

Temps de gestion – organisation de l'équipe :

Concernant la gestion de l'école (décisions à prendre, projets à discuter, problèmes rencontrés, informations à partager...), des réunions d'équipe s'imposent régulièrement, en plus des temps de concertation institutionnels.

Décharge de direction :

Quand il existe, le temps de décharge de direction est à discrétion de l'équipe pédagogique et non du seul directeur. Chaque équipe doit pouvoir en user coopérativement, en fonction des tâches de chacun·e ou des responsabilités respectives dans les projets en cours.

3 – Formation et co-formation :

L'équipe entretient des échanges réguliers et participe à des rencontres nationales, régionales et départementales dans le cadre de l'ICEM – Pédagogie Freinet.

Elle choisit d'accueillir sur la base d'un contrat, individuel et /ou institutionnel, les personnes désirant

approcher la Pédagogie Freinet.

4 – Contrat de coopération en équipe Freinet

- Les équipes pédagogiques en convention avec l'ICEM sont constituées d'enseignants travaillant dans l'esprit de la pédagogie Freinet dont ils respectent les orientations et principes fondamentaux. Leurs membres s'appliquent à mettre en œuvre le projet pédagogique spécifique de l'école, de l'établissement.
- Chaque enseignant participe à l'animation pédagogique de l'école, de l'établissement (conférences, portes ouvertes, réunions avec des partenaires extérieurs, commissions...).
- L'équipe met en place des objectifs, des techniques et des outils cohérents entre toutes les classes, dans le souci d'une harmonisation des pratiques.

Contraintes et sujétions :

Travailler en équipe n'est pas sans contraintes. Celles-ci se définissent et se modulent selon la mise en place des projets.

En voici quelques caractéristiques :

Disponibilité en temps :

- Participation à la réunion hebdomadaire de l'équipe pédagogique, en sus des réunions réglementaires.
- Nombreuses concertations entre enseignants, avec les partenaires socio-éducatifs et les parents, particulièrement les parents d'enfants en difficultés.

Ouverture et esprit de recherche :

- Aptitude à réajuster son action pédagogique, en fonction des résultats et bilans menés en équipe.
- Permanence de la volonté d'œuvrer en "praticien-chercheur" dans l'optique de la pédagogie Freinet.
- Respect de l'unité et de la cohérence pédagogique définie.
- Ouverture de sa classe, confrontation des pratiques de façon continue, acceptation du principe de co-formation.
- Ouverture vers le groupe ICEM-Pédagogie Freinet ; participation à des stages, rencontres et/ou chantiers de travail.

Acceptation du principe de partage de certaines charges traditionnellement attribuées au directeur (à la directrice) ou à l'équipe

charte disponible dans son intégralité à l'adresse :
<http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/476>